

FORMATION CONTINUE

Ludifier sa matière : enseigner la complexité grâce au jeu

PRÉSENTATION

Contexte

Vous avez essayé différentes avenues dans vos cours pour transmettre des contenus complexes? Cependant, la « petite flamme » ne s’allume toujours pas dans les yeux des personnes étudiantes. Il est peut-être temps d’essayer de les faire jouer... et de retrouver le plaisir d’apprendre.

De tout temps, on a enseigné par le jeu (De Grandmont, 1997). Qu’il s’agisse de brise-glace, de simulations ou de jeux sérieux, ces moments permettent d’essayer des solutions et donnent le droit à l’erreur, tout en favorisant une rétroaction rapide. C’est ce qui favorise notamment la motivation intrinsèque, la prise de risque, la créativité et le développement de savoir-être (Hovington et Lépine, 2024). Oui, on peut jouer à l’université, puisqu’il s’agit également d’un outil fort utile pour enseigner la pensée systémique.

Cet atelier vous propose de réfléchir à pourquoi, quand et comment ludifier des contenus pédagogiques. On survolera les bénéfices, mais également certains points de vigilance dont il sera prudent de tenir compte. On tentera surtout de permettre aux personnes participantes de développer un nouveau regard qui leur permettra de revisiter leur matière pour y découvrir des opportunités de ludification, voire de ludicisation.

Objectifs

- S’initier à diverses notions relatives à la pédagogie par le jeu, ses bénéfices et certains points de vigilance.
- Faire l’exercice de ludifier un contenu pédagogique en cultivant le plaisir d’enseigner.
- Développer un nouveau regard afin de revisiter ses contenus de cours pour y découvrir des opportunités de ludification.

Public cible

Toute personne enseignante et tout membre du personnel engagé dans le

DURÉE

1.5 heures

TARIF RÉGULIER

Gratuit

OÙ ET QUAND **Dates à venir**

Renseignements

819 821-8000 poste
67188

processus de la formation à l'UdeS est invité à participer.

TARIF ET HORAIRE

Tarif

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Sans frais	Gratuit

Note : Les prix indiqués sont pour une personne, ne comprennent pas les taxes et peuvent être modifiés sans préavis.

Politique d'annulation et d'abandon